

Tougétoises, Tougétois,

Chaque année le journal municipal produit à cette saison, annonce le programme des festivités pour la fête locale de juin. Même si les conditions sanitaires s'améliorent dans notre pays et particulièrement dans le Gers, elles ne nous permettent pas, hélas cette année encore, d'envisager de nous retrouver autour de ce moment festif.

Je sais l'attente qui est la nôtre de retrouver une vie normale faite de lien social au-delà de la simple activité professionnelle. C'est pourquoi, si les conditions sanitaires le permettent, nous vous proposerons, à la rentrée de septembre, plusieurs moments de retrouvailles dont une journée citoyenne,

D'ici là, nous devons continuer à être prudents, à respecter les gestes barrière afin de limiter au maximum la propagation de cette pandémie. Je tiens à vous remercier chaleureusement toutes et tous car je sais que vous avez été particulièrement respectueux des consignes sanitaires qui nous ont été délivrées au fil du temps.

Pour autant, la vie doit reprendre son cours. Avec l'arrivée des beaux jours, les associations reprennent peu à peu leurs activités notamment de plein air.

L'activité municipale se poursuit normalement avec l'adoption du budget municipal et des divers projets qui le traduisent. Vous en trouverez l'illustration en page centrale.

Le projet d'extension de la Mairie arrive dans les prochaines semaines à sa phase de réalisation.

La nature des travaux entrepris obligera le transfert du secrétariat de mairie, ainsi pendant toute la durée des travaux, **le secrétariat de Mairie sera déplacé à la maison des associations dans le courant de l'été.**

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser par avance du désagrément causé par ce déplacement.

Ce mois de juin sera également un rendez-vous démocratique avec les élections départementales et régionales qui auront lieu les 20 et 27 juin prochains.

Je vous invite à participer massivement à ces scrutins, importants pour notre commune et notre territoire. Vous trouverez dans ce bulletin un encart spécifique à l'organisation de ces élections.

Tout en continuant d'être prudents, et en espérant que les conditions sanitaires continueront à s'améliorer, je vous souhaite un bel été festif où la convivialité reprendra tous ses droits.

Philippe Dupouy
Maire de Touget
Vice-Président du Conseil Départemental

La photo à la une

Réouverture des terrasses



Sommaire

- Le mot du Maire	1
- Les finances	2
- Élections	2
- Travaux Mairie	3
- CCBL : Les pensées	3
- Journée Citoyenne	3
- Gestion des chats	4
- Gestion des chiens	4
- Plan de Sauvegarde	5
- Vie associative	5
- Vie associative (suite)	6
- Etat Civil	6

Heures d'ouverture

Mairie

Le Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Mercredi de 9h à 12h

Le Jeudi de 9h à 12h

Permanence du Maire et de l'équipe Municipale le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h

Contacts



05.62.06.80.33



www.mairie-touget.fr



mairie@mairie-touget.fr



17 Rue Maubec 32430
TOUGET



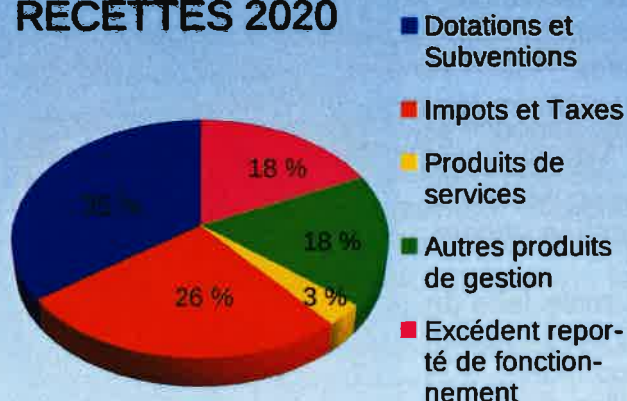
Le compte administratif 2020 a été approuvé à l'unanimité.

La section de fonctionnement présente un excédent de 88 400 €, auquel il faut ajouter l'excédent de fonctionnement de 2019 soit un excédent de fonctionnement cumulé de 185 412 €.

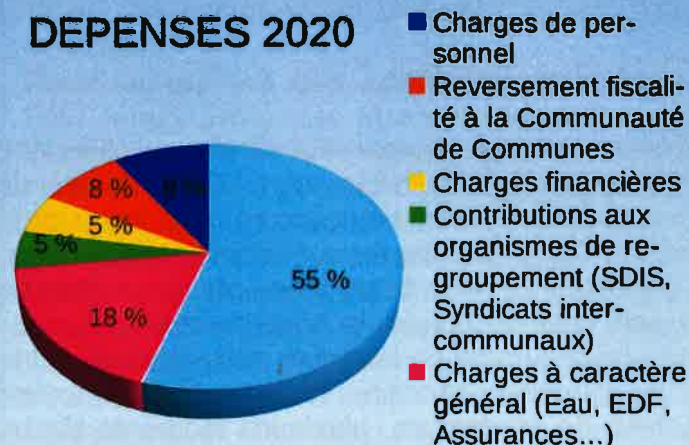
La section d'investissement présente un déficit de 27 243 €.

L'exercice 2021 s'ouvre donc avec un excédent cumulé de 158 169 €.

RECETTES 2020



DEPENSES 2020



ZOOM SUR LES FINANCES

Budget 2021

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 465 816 € en dépenses et en recettes.

Le budget d'investissement s'équilibre à 570 743€.

Les principales opérations d'investissement de 2021 concerneront le lancement des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, l'éclairage du stade, l'acquisition d'un terrain.



ELECTIONS

Bureau de vote

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections départementales et régionales. Deux bureaux de vote distincts seront mis en place : un premier pour les élections départementales dans le hall d'entrée de la Mairie, un second dans le garage à côté que nous relookerons pour l'occasion pour les élections régionales.

Un protocole sanitaire strict sera mis en place pour une parfaite sécurité de tous : tous les assesseurs seront soit vaccinés, soit auront été testés récemment et porteront un masque, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

Le port du masque sera demandé à tous les électeurs, il est également conseillé d'apporter vos propres stylos.

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Exceptionnellement chaque électeur pourra être porteur de deux procurations au lieu d'une habituellement.

Vous pouvez pré-enregistrer votre procuration en allant sur le site du gouvernement : www.maprocuration.gouv.fr. Vous devrez malgré tout aller à la gendarmerie pour valider votre procuration.

Si vous pensez ne pas être présent pour ce scrutin, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de procuration.



TRAVAUX DE LA MAIRIE Bientôt le démarrage des travaux

Le projet d'extension-mise en accessibilité-rénovation énergétique de la Mairie avance tout à fait normalement. La consultation des entreprises a été réalisée, un premier constat montre que le coût de l'opération sera parfaitement contenu dans l'enveloppe financière prévue.

Les offres des entreprises sont entre les mains de l'architecte pour une analyse fine de leur contenu. A l'issue, les propositions les mieux disantes (critère associant le prix proposé et les caractéristiques techniques des réponses) seront proposées à la validation d'un prochain Conseil Municipal.

Le démarrage des travaux devrait intervenir dans le courant du mois de septembre. Ils occasionneront des limitations d'usage de la rue Maubec et de la rue Embellecour à certains moments, ainsi que le déménagement du secrétariat de mairie qui sera transféré à la maison des associations au «Pourret».

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour ces désagréments.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les pensées vagabondes

La Communauté de Communes Bastides de Lomagne souhaite développer cet été un projet d'exposition d'illustrations sur son territoire en lien avec les Estivales de l'illustration et l'association LIRES.

Des étudiants en illustration à la Faculté de Bordeaux vont être invités à mettre en image des pensées de Franck Prévot, auteur jeunesse en lien fort avec le festival d'illustration jusqu'à son décès l'an passé.

Une pensée sera illustrée par village, puis imprimée sous la forme d'une affiche et placée sous les halles des villages ou dans des lieux -clefs..

Elles seront intégrées à des « murs d'expression » pour permettre à tous de réinterpréter les pensées.

La pensée pour le village de Touget :

La punaise ne pique pas.
Je l'ignorais.
Elle m'a mis au parfum.



Lieux identifiés :

Villages de Solomiac,
Montfort, Saint-Clar,
Tournecoupe, Mauvezin,
Touget, Cologne et Avezan.



VIE QUOTIDIENNE

Journée citoyenne

La crise sanitaire a contraint la municipalité à ne pas organiser sa journée citoyenne annuelle en 2020. Dans la perspective que cette crise s'améliore suffisamment afin de pouvoir nous rassembler à nouveau, la municipalité envisage d'organiser une journée citoyenne d'ici fin 2021. Elle pourrait, tout d'abord, être l'occasion de nous retrouver, de partager un moment d'engagement humain, tout cela dans la convivialité. Nous pourrions embellir l'entrée de notre village avec le nettoyage de la main courante Porte de la Ville avant de la peindre. Le débroussaillage d'espaces verts pour découvrir de nouveaux lieux agréables de notre commune pourra également faire partie des actions.

Une information plus précise sera donnée plus tard selon l'avancement de l'amélioration de la crise sanitaire.



Dans un précédent bulletin, nous vous parlions des nuisances causées par la surpopulation de chats errants dans notre village. La municipalité a depuis passé un contrat avec le Syndicat Mixte des 3 Vallées (SM3V) qui propose le service fourrière et refuge animal sur le site de la SPA du Gers à Ordan-Larroque. Ce service sera mis à contribution lors de captures de chats errants. Ceux-ci seront stérilisés, identifiés au nom de « Mairie de Touget » et remis au village (ils seront alors des chats libres) ou bien mis à l'adoption dans le cas de chatons ou de chats dociles. La municipalité va s'équiper d'un lecteur de puce électronique afin de relâcher les chats identifiés. Mais il est rappelé aux propriétaires qu'il est « interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés », Article 99.6 du Règlement Sanitaire Départemental du Gers. Et « les chats de plus de 7 mois nés après le 1^{er} janvier 2012 sont identifiés par leur propriétaire », Article L212-10 du Code Rural.

Une autre étape sera de faire fonctionner le lieu de nourrissage Darré Part. Il est constitué de cabanes afin de mettre à l'abri des intempéries et autres animaux la nourriture, l'eau et les chats. Il y a également une litière de sable pour les besoins des chats. Tout ceci dans le but de diminuer les nuisances dans les rues du village. C'est pourquoi un arrêté municipal sera rédigé pour rappeler la loi sur les animaux domestiques avec une partie sur le nourrissage. Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental du Gers : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ».

Toute aide est la bienvenue
afin de guider les chats errants
vers ce lieu aménagé.



Régulièrement des personnes viennent se plaindre à la Mairie des déjections canines sur les voies, espaces et espaces de jeux publics. Un rappel à la loi est mis sur chaque bulletin municipal.

Encore une fois nous demandons à tout propriétaire de chien de ne pas le laisser sans surveillance dans les lieux publics et de procéder au ramassage de ses déjections. Ces lieux publics sont partagés par des voisins, adultes et enfants, ils doivent rester propres pour le bien-être de tous.

Le dernier PCS a été édité en 2015. Il a donc besoin d'être mis à jour.

Rappelons ce qu'est le PCS : il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Afin que ce PCS soit le plus efficace pour tous, la commune a besoin de renseignements sur chaque foyer. C'est pourquoi avec ce bulletin, vous trouverez une fiche sécurité que nous vous prions de bien vouloir remplir et retourner dans la boîte aux lettres de la Mairie. Cette fiche recense les besoins des membres de votre foyer mais aussi les compétences, matériels et hébergements que vous pourrez mettre à disposition lors de la mise en œuvre de ce PCS. Il vous est également demandé si vous souhaitez avoir un rôle dans l'organisation des secours, c'est-à-dire faire partie de la Réserve Communale. Celle-ci participe au soutien et à l'assistance de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités en cas de sinistre. Elle contribue également à l'information et à la préparation de la population face aux risques encourus par la commune, en vue de promouvoir la culture locale et citoyenne sur les risques majeurs.

Pour les foyers qui avaient remis cette fiche en 2015, elle vous est retournée. Elle est à modifier si besoin et à ramener à la Mairie.

Le Maire et son conseil municipal vous remercie d'avance pour votre coopération.



VIE ASSOCIATIVE

Vers une reprise progressive



NOUVELLE GENERATION TOUGETOISE

Cette association est régie par les Juniors Associations au niveau national. Elle regroupe des ados Tougétois (ou limitrophes) entre 12 et 17 ans. Elle a pour but de faire se rencontrer les ados, de partager, de créer...

Nous organisons la soirée d'Halloween, une journée de nettoyage du village, et plusieurs journées de rencontre.

Les responsables Fabienne Bonhomme et Sylvie Roux ont des ados qui grandissent et qui découvrent de nouveaux horizons.

C'est pourquoi, en plus des confinements successifs, cette asso est mise en veille. Si des personnes sont intéressées pour la reprendre, vous pouvez contacter Fabienne au 06 08 57 46 79.

ST HUBERT TOUGETOISE



Les chasseurs organiseront, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, 2 ball-trap : les 20 juin et 5 septembre, de 8h à 20h au lieu-dit Thézac à Touget.

ART Y SHOW

L'Art ne meurt pas, il reste dans l'ombre de cette période difficile, en attendant de pouvoir revoir le jour et vous faire découvrir de nouvelles créations, qui nous l'espérons, vous raviront.

Nous souhaitons pouvoir vous lancer une invitation au plus vite pour partager avec vous notre belle exposition d'art et de loisirs créatifs.

Contact Françoise Calleja :
05 62 06 04 13





JEUNESSE SPORTIVE TOUGETOISE

L'activité du club s'est poursuivie au ralenti depuis l'arrêt des compétitions officielles. Certains joueurs se sont retrouvés régulièrement dans le respect et au gré de l'évolution des protocoles sanitaires pour échanger quelques passes. C'est donc une saison quasiment blanche qui vient de s'écouler. Les joueurs et dirigeants s'activent pour préparer la prochaine.

Sportivement tout d'abord avec une reprise progressive de l'activité et en travaillant sur le recrutement de nouveaux joueurs, administrativement ensuite en renforçant l'équipe dirigeante. Joueurs et dirigeants participent également à l'amélioration des infrastructures.

L'assemblée générale du club aura lieu le 13 juin à 10h30 à la Ferme de la Culture dans le respect des consignes sanitaires. Vous y êtes tous cordialement invités.

PETANQUE TOUGETOISE

Les compétitions officielles vont pouvoir reprendre à partir du mois de juin, coupes du Gers, Championnats de Gers et Championnats des clubs.

Pour ce qui est des concours amicaux de l'été, nous préférons attendre de meilleures conditions sanitaires pour pouvoir vous recevoir sans risques (jouer à la pétanque en été avec un masque et sans buvette est, à notre avis, très (trop) contraignant...).

Un nouveau bureau a été fraîchement élu, avec à sa tête **Alain Barré** comme **Président**. Serge Turchi reste vice président. Les secrétaires et vice secrétaire restent respectivement Fabienne Bonhomme et Graziella Loupsans. Le trésorier sera dorénavant Christophe Maillard, ancien collègue de notre regretté Lilian, et le vice trésorier reste Alex Novis.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Fabienne au 06 08 57 46 79



GANAPATAYE



Les cours pourront reprendre en intérieur à partir du 8 juin, un seul jour par semaine, le mercredi à 18h15. Les personnes désirant des informations concernant les cours (organisation, reprise ...) peuvent contacter directement Florence par mail ou par téléphone : ganapataye@outlook.fr
06 73 94 18 83

ETAT CIVIL

Naissances, Mariages, Décès

MARIAGES



- Alain JOLY & Marie-Laure BEAUDRAN le 3 avril
- Antoine BOURGUIGNON & Antoine LEFEVRE le 3 avril

NAISSANCES

Julian GASQUET le 27 janvier



DECES



- Marie-Thérèse TURCHI le 3 janvier
- Louis CONSEJO le 20 janvier
- Marguerite FONCIN le 28 mars
- Raymond LACROIX le 12 mai